

Réponse des candidats EELV du Puy de Dôme aux législatives, au questionnaire de la Commission plaidoyer du CCFD-Terre solidaire du Puy-de-Dôme concernant les 16 propositions pour leur - Pacte pour une Terre solidaire – qui portent sur les quatre thématiques suivantes :

- la lutte contre l'évasion fiscale ;
- l'encadrement des activités des multinationales ;
- la régulation des marchés agricoles ;
- la refondation de la politique migratoire.

Nous répondons positivement à vos 16 points et nous engageons fortement à œuvrer en ce sens.

Les réponses aux questions reprennent celles faites par notre candidate Eva Joly, à l'élection présidentielle qui fût soumise aux mêmes questions. En ce qui concerne les migrants, nous tenons à ajouter que nous sommes marraines ou parrains de demandeurs d'asile.

1. EN FINIR AVEC L'ÉVASION FISCALE POUR APPORTER UNE RÉPONSE JUSTE À LA CRISE DE LA DETTE

En tant que candidat-e aux élections législatives, quelle est votre position sur cet enjeu crucial de la lutte contre l'évasion fiscale, et en particulier celle des entreprises multinationales ?

Si je suis élu-e en tant que Député-e, mon groupe parlementaire et moi-même, lutterons avec toutes les prérogatives mises à nos dispositions pour lutter contre l'évasion fiscale.

Ce combat est mené depuis longtemps par notre parti EELV et a pris toute sa place avec la candidature d'Eva Joly à l'élection présidentielle.

Pour lutter contre l'évasion fiscale, je soutiens des mesures fortes pour mettre fin au secret bancaire. La France doit se doter d'une législation équivalente à la loi FATCA adoptée par les Etats-Unis, qui obligera les établissements financiers opérant en France à signaler tout mouvement financier en relation avec un résident fiscal français quel que soit le lieu de réalisation de cette transaction.

Les institutions financières (banques, sociétés de clearing type Clearstream, Trusts, Hedge Found, compagnie d'assurance vie etc.) seront obligées d'identifier les contribuables français sur les avoirs détenus par ces derniers et d'automatiquement les données au fisc français.

Je soutiens également l'obligation pour les firmes multinationales de publier les profits et impôts payés pays par pays et à documenter leur politique de prix de transfert.

La liste française des paradis fiscaux sera revue pour intégrer l'ensemble des pays qui refusent l'échange automatique d'informations en matière fiscale. Les banques françaises auront interdiction de maintenir des activités dans ces pays sous peine de perdre leur licence bancaire.

La liste française des paradis fiscaux sera revue pour intégrer l'ensemble des pays qui refusent l'échange automatique d'informations en matière fiscale.

Je proposerai une Loi qui interdise aux banques françaises de maintenir des activités dans les paradis fiscaux sous contraintes de sanctions pénales. Si elles n'agissent pas dans le sens de la Loi : elles se feront confisquer leur licence bancaire. Enfin, pour mettre tout cela en œuvre, il faudra embaucher, dans une logique de coordination Européenne, 2000 agents des finances publiques formés à la lutte contre la fraude fiscale, fléau pour la moralité des institutions financières qui de plus creuse le budget national. La coopération avec les pays du Sud sera renforcée afin de donner aux administrations fiscales de ces pays les outils pour lutter efficacement contre l'évasion fiscale des multinationales.

2. INSTAURER LA RESPONSABILITÉ JURIDIQUE DES ENTREPRISES MULTINATIONALES VIS-À-VIS DE LEURS FILIALES

En tant que candidat-e aux élections législatives, et en considérant leur poids économique et le contexte de mondialisation, quelle est votre position sur cet enjeu crucial de l'encadrement et la régulation des entreprises multinationales ?

L'impunité dont jouissent les multinationales dans nombre de pays du sud est scandaleuse. Je soutiens donc la proposition de rendre responsables les maison-mères et leurs dirigeants des entorses aux droits humains et de l'environnement de l'ensemble de leurs filiales et principaux sous-traitants.

Pour être réellement effective, cette responsabilité étendue doit s'accompagner d'un accès facilité à la justice pour les victimes de ces abus. Je proposerai notamment que les associations représentatives puissent intenter une action en justice en France au nom des victimes de ces abus. Je m'engage également à ce que le versement de subventions publiques aux projets dans les pays du Sud soit strictement conditionné au respect de standards sociaux et environnementaux minimums et à la transparence des montages et flux financiers. Je soutiendrai l'extension de cette mesure aux financements européens (BEI, BERD). Je m'engage également à obliger l'ensemble des grandes entreprises à évaluer la contribution et l'impact social, sociétal et environnemental de leurs activités. Cette information devra être publique et faire l'objet d'un audit légal qui garantira la qualité des informations publiées. Les dirigeants d'entreprise seront juridiquement personnellement responsables de la sincérité des informations publiées.

Si je suis élu-e député-e, je rendrai imputable aux multinationales et leurs filiales le non-respect des droits inhérents à tous citoyens ainsi qu'à son bien le plus précieux : l'environnement. Les normes françaises et Européennes seront mises en avant pour l'application du droit. Il faudra donc légiférer pour faciliter les actions de la justice et donner du poids à l'initiative citoyenne en leur facilitant l'accès à la justice par des aides financières etc. et une reconnaissance de leur statut d' « Acteurs Citoyens ». L'exemple le plus concret en Auvergne, ce sont les structures de défense du citoyen et de son environnement. Précisément dans le Puy-de-Dôme, on trouve un exemple avec la lutte contre l'incinérateur de Beaulieu : Projet illégal, puits sans fond pour le portefeuille des citoyens concernés et nuisible à leur santé.

En parfaite cohérence avec le Droit Français et Européen, le financement public à destination des entreprises multinationales devra être encadré en amont par une charte déontologique signée par lesdites entreprises, sous peine de sanctions. Respectant les Droits reconnus et appliqués par la France, l'Europe et les organisations supranationales (Onu, Unesco, BIT etc.), bien entendu, dans la hiérarchie du droit des pays d'accueil pour éviter l'ingérence.

3. RÉGULER ET ENCADRER LES MARCHÉS AGRICOLES POUR ASSURER LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE

En tant que candidat-e aux élections législatives, quelle est votre position sur la régulation des marchés agricoles et la défense des agricultures paysannes ?

La spéculation sur les marchés agricoles, qui plonge des millions de personnes dans la famine est révoltante. Je défends un encadrement très strict de ces marchés. Les marchés spéculatifs quels qu'ils soient, entraînent des désastres.

Souvenons-nous des révoltes alimentaires en Inde contre la faim. Quand cela peut-il se produire chez nous ? Combien de temps cela prendra avec les crises que nous traversons ? Je soutiens donc l'introduction des limites de position sur les marchés de matières premières agricoles pour les remettre au service des producteurs et des consommateurs. Je propose également d'interdire l'ensemble des produits financiers (ETF, fonds d'investissements) qui permettent de spéculer sur l'évolution des prix des matières premières agricoles. La volatilité des marchés agricoles doit aussi être combattue en améliorant la transparence sur le niveau des stocks. Je me battraï en Europe et au G20 pour renforcer et étendre le système d'information sur les marchés agricoles (AMIS).

Je soutiens aussi la création de stocks agricoles publics régionaux et mondiaux. Ces stocks permettront d'éviter les crises alimentaires et de limiter les fluctuations de prix en augmentant l'offre dans les périodes de tension sur les prix.

Enfin, je m'engage à porter au G20 et à l'OMC le droit inaliénable des peuples à la souveraineté alimentaire car les pays qui souffrent le plus des fluctuations des prix agricoles sont aujourd'hui ceux dépendent du négoce agricole international pour leur approvisionnement. Les Etats du Sud doivent pouvoir protéger leur agriculture du « dumping » à l'export de nombreux pays industrialisés et émergents pour développer l'agriculture paysanne.

Ensuite, si je suis élu-e Député-e, je me battraï pour la souveraineté alimentaire par un investissement à destination des AMAP (Association pour le maintien d'une agriculture paysanne) avec une aide pour que les adhérents les plus démunies puissent avoir accès à une nourriture équitable et de qualité. Garant de la logique d'EELV, cela permettra de développer les territoires, en relocalisant l'économie, développant les circuits courts, garant du respect de l'environnement et des personnes. Les paysans, seront incités à se convertir dans une agriculture biologique avec pour ce faire en un fond d'aide à leurs destinations.

Enfin, la justice étant l'égalité, si je suis élu-e Député-e, j'interdirai l'importation d'agrocarburant dont la production exploite les populations locales (du Sud, en particulier) selon des sources croisées d'ONG spécialisées. Mobilisant des surfaces agricoles, nuisible à l'environnement et aux hommes, par son caractère intensif, au dépend de leurs cultures vivrières et d'indépendance alimentaire. Il ne fait surtout pas oublier de combattre les Lois iniques de confiscation du vivant par son appropriation à fin mercantile.

4. RESPECTER LE DROITS DES MIGRANTS

En tant que candidat-e aux élections législatives, quelle politique migratoire comptez-vous porter au niveau Français et Européens, et dans quelle mesure implique-t-elle la révision des politiques en cours ?

L'Union européenne et la France mettent en œuvre un politique migratoire sécuritaire qui exalte le repli sur soi et incite à la xénophobie : la législation française actuelle, fréquemment remaniée au gré des faits divers et des variations des sondages, en est une caricature ; la fermeture unilatérale des frontières par certains Etats-membres de l'espace Schengen au moment du printemps arabe en est une autre, particulièrement glaçante. A cette approche réactionnaire, j'oppose une vision ouverte, solidaire et responsable, inscrivant la mobilité dans une démarche globale de lutte contre les inégalités et favorisant le développement humain. C'est d'ailleurs l'approche prônée en 2009 par le rapport sur le développement humain du PNUD intitulé « Lever les barrières ».

Il s'agit de redéployer les moyens colossaux consacrés à la répression des migrants, leur enfermement et leur expulsion vers une politique de mobilité juste, ambitieuse et ancrée dans une perspective de long terme pour favoriser le vivre ensemble. Il s'agit également de promouvoir un codéveloppement véritable, basé sur des principes neufs, pour faire du droit à la mobilité la grande conquête du XXI^e siècle : plus les droits des migrants sont garantis, plus les bénéfices réciproques pour le migrant, les pays d'accueil et d'origine sont importants. Le travail à abattre est immense, mais nous nous devons de faire avancer la France afin qu'elle redevienne ouverte et tolérante.

Revendiquer moins de migrations tout en poursuivant des relations déséquilibrées avec les pays en développement est d'une hypocrisie sans nom ; il faut que cela cesse ! Mais je ne parle pas uniquement des accords de gestion des migrations : les politiques que nous menons en termes agricoles, industriels, de gouvernance mondiale ou de propriété intellectuelle ont des impacts qui sont également considérables sur les populations des pays en développement. L'Union européenne appelle ceci « la cohérence des politiques pour le développement ».

Il est urgent de faire en sorte que toutes les politiques menées par la France comme par l'Union européenne intègrent des considérations liées aux conditions de vie des populations des pays partenaires. Je relancerai, au niveau européen, le débat sur la directive retour et sur le rôle de Frontex qui ne peut rester le bras armé de l'Union européenne, notamment dans la zone méditerranéenne. J'aimerais faire de Frontex une agence de protection des droits des migrants lorsqu'ils traversent les frontières malheureusement aidés par des trafiquants aux méthodes barbares.

Ma priorité est également d'en finir avec toute pénalisation de l'immigration. Aussi, en tant que député(e), j'entends mener en urgence la dépénalisation du séjour irrégulier. Il faut fermer les centres de rétention : il est inadmissible qu'au XXI^e siècle, nous enfermions des gens qui ont commis pour seul « crime » de traverser des frontières. Cela ne pourra se faire qu'à terme, mais il est essentiel d'avancer dans cette direction.

Enfin, l'un de mes premiers gestes de député(e) sera de demander la ratification des traités internationaux liés aux droits humains et à l'environnement qui ne l'ont pas encore été. Je pense notamment à la Convention internationale sur les droits des migrants : il nous faut reconnaître l'égalité des droits aux étrangers qui viennent enrichir notre territoire, économiquement, démographiquement et culturellement. L'amélioration des droits des plus faibles a toujours, dans l'histoire, entraîné l'amélioration des droits de tous. La France doit comprendre qu'au jeu de la mondialisation, elle a plus à gagner de sa diversité que du repli sur soi.

Il nous faut parvenir à l'égalité des droits de tous et toutes les habitants du même territoire, rendre accessible tous nos droits à ces étrangers qui viennent enrichir notre territoire, économiquement, démographiquement et culturellement. L'amélioration des droits des plus faibles a toujours, dans l'histoire, entraîné l'amélioration des droits de tous. La France doit comprendre qu'au jeu de la mondialisation, elle a plus à gagner de sa diversité que d'un repli sur soi.

**Yves REVERSEAU candidat dans la circonscription 63-01,
Agnès MOLLON candidate dans la circonscription 63-02,
Hélène FOURVEL-PELLETIER candidate dans la circonscription 63-04,
Hubert CONSTANCIAS candidat dans la circonscription 63-05**